

CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES de 29					
PAR RICHARD PÈRE ET FILS,					
Ingenieurs-opticiens, brevetés, quai St-Antoine, 11.					
HEURES.	THERM.	HYGROM.	BAROM.	VENTS.	CIEL.
6 heur.	15 d. au-		27 pou.		
du mat.	dessus	70 deg.	5 lign.	N.-O.	couvert
	de 0.		Pluie.		
Midi.	20 d. au-	60 deg.	27 pou.	Idem.	Finie.
	dessus		5 lign.		
SOLEIL.			LUNE.		
Lever.	Midi vr.	Couch.	Phases.	Age.	
5 h.	0 h.	6 h.			
16 min.	2 min.	47 min.	Dernier quart.	28	

Lyon, 29 août 1837.

Paris, 27 août.

Dissoudra-t-on ? ne dissoudra-t-on pas ? Graves questions qui sont chaque jour l'objet d'une nouvelle solution de la part de la presse. Aujourd'hui le *Courrier* dit oui avec assurance ; le *Bon Sens* et le *Commerce* disent non avec non assurance. Qui a tort ? qui a raison ? Comment le vérifier ? Quant à nous, nous pensons que personne ne le fera, et que probablement le ministère, depuis quelque temps, décide tantôt la dissolution tantôt le maintien de la vieille chambre. C'est la conséquence de sa politique, et nous serions surpris qu'il gardât pendant huit jours la même résolution ; et si, comme nous le croyons, l'annonce de dissolution paraît au *Moniteur* dans quinze jours, il est probable que le lendemain M. Molé regrettera la publication de cette ordonnance, la seule qu'on ne puisse retirer, une fois insérée au *Moniteur*. Ainsi gouvernent nos hommes d'état, c'est-à-dire au jour le jour.

Nous disons que la convocation des collèges électoraux aura lieu, et, pour affirmer qu'elle n'aura pas lieu, il faut être dénué de tout sens. Le ministère a laissé croire trop fermement aux réélections générales pour que la chambre de 1834 ait gardé son caractère de pouvoir continu. Parmi les députés, il y en a qui ont déclaré à leurs concitoyens qu'ils ne pourraient affronter les fatigues de nouvelles luttes parlementaires. D'autres, en assez grand nombre, convaincus du peu de succès qu'ils obtiendraient devant leurs anciens commettants, les ont déjà abandonnés pour se ménager ouvertement des chances d'élection vis-à-vis d'autres collèges. Est-ce que ces députés avec le triste courage de se présenter devant la chambre le mandat qu'ils ont renié ?

Qu'il advienne, il est certain que le prince n'ira pas en Afrique. On avait dit qu'il prenait part à l'expédition de Constantine. Elle aura lieu, lui, et nous nous en félicitons ; on se rappelle que le maréchal Clauzel, pour garantir de tout danger le l'état, fut obligé de commander plusieurs manœuvres qui nous devinrent funestes. M. le duc d'Orléans, comme soldat, ne servirait guère, et, comme chef, pourrait que nuire, en raison de sa grande expérience.

Suffit pas de faire habilement mouvoir des troupes dans un camp, alors qu'une erreur ne coûte pas une goutte de sang. Il n'y a pas un petit prince d'Allemagne, pas un roitelet en Europe qui ne possède cette science, et il n'y a peut-être pas parmi eux, excepté Bernadotte, un seul homme capable de commander une armée. Les manœuvres de camp de Compiègne ne serviront guère qu'à fournir aux faiseurs de poésie à la Dumanet l'occasion de faire leur gloire avec victoire en l'honneur du prince et de l'honneur de la princesse Hélène les galantes du petit camp de Fontainebleau ; mais cela ne fait de rien à personne. D'ailleurs, la flatterie tarifiée est sans importance. Voulez-vous empêcher les journaux flagorneurs de la gloire ? Parce qu'il a plu à la reine, à ses enfants et à sa belle-fille d'aller sur le chemin de fer de Paris à Strasbourg, voulez-vous empêcher les feuilles salariées de se louer d'aise à la vue d'une si haute protection de notre industrie ?

Mit à Dieu que l'Espagne et la Sicile fussent paillardes, dussent-elles compter comme nous parmi leurs ennemis quelques Dorats éphémères à tant la ligne ! Il n'en est pas ainsi. A Naples, le sang a coulé, et une conspiration éclatée au sein d'un régiment, ce qui va donner à

L'Autriche l'occasion d'intervenir. La France laissera faire, mais l'Angleterre s'y opposera.

L'Espagne a vu changer son ministère. Mendizabal et Calatrava sont tombés devant les baïonnettes d'Espartero ; ce mouvement a été favorisé par le cabinet des Tuileries. C'est, comme on l'a dit, un petit 18 brumaire moins Bonaparte. La comparaison manque encore d'exactitude en un autre point, c'est que l'Espagne n'a pas fini sa révolution. Don Carlos est encore à quelques lieues de Madrid, et la faction carliste est toujours menaçante. Le général Escalero qui vient d'être assassiné avait montré de la mollesse à poursuivre les carlistes.

Les partisans de la charte de don Pedro sont vaincus à Lisbonne. On soupçonne justement les Anglais de les avoir aidés, et ceux de cette nation qui résident dans cette capitale n'y sont pas en sûreté.

M. le préfet du Rhône a assisté cette année à la distribution des prix de l'école La Martinière, et a adressé un discours aux élèves. Nous ne blâmerons jamais de pareils actes, car il est bon que les fonctionnaires publics témoignent souvent de leur sollicitude pour l'enseignement public ; il faut qu'ils encouragent toutes les institutions utiles, qu'ils soutiennent tout à la fois le zèle de la jeunesse des écoles et des professeurs. Aussi, aurions-nous gardé le silence sur l'apparition de M. Rivet à la séance de distribution de l'école La Martinière, si nous n'avions remarqué dans son discours le passage suivant : « On » disputait encore, il n'y a pas bien long-temps, pour savoir si l'instruction et les lumières sont du domaine » public, ou si elles doivent constituer un privilège au » profit du petit nombre. » — Nous en demandons pardon à M. Rivet, mais depuis long-temps on ne discute plus sérieusement cette question : elle a été pleinement résolue par la révolution de 1789. On peut dire même qu'elle était gagnée long-temps avant ; car l'instruction des collèges était tellement considérée comme publique, qu'on y admettait indistinctement tous les élèves qui s'y présentaient, et que dans les localités importantes l'enseignement était gratuit. A la vérité, sa direction était toute classique, on ne songeait pas alors à lui donner pour but le développement de toutes les facultés de l'homme ; mais enfin elle était du domaine public.

Pendant les premières années de la révolution, on tenta d'établir l'enseignement sur une base plus raisonnable ; on voulut l'appuyer sur les sciences, y rattacher les connaissances industrielles : les événements arrêtaient cette tendance.

Plus tard, le parti royaliste fit bien des efforts pour paralyser l'instruction ; mais si nous en exceptons M. de Conny et quelques absolutistes de la même force, jamais on ne songea à mettre en doute que l'instruction ne dût pas être du domaine public. — « Je voudrais pouvoir vous assurer, a dit M. Rivet, que le débat a cessé. Ce qu'il y a de certain, c'est que d'un commun accord on paraît s'être accommodé d'un moyen terme, qui consiste à procurer à toutes les classes et à chaque individu le degré de lumière qui lui est utile. »

Jamais proposition plus dangereuse n'a été établie ; à la vérité, l'accord des esprits que suppose M. Rivet n'existe pas à cet égard. C'est en vain qu'on tenterait de rétablir dans le pays des classes d'individus, c'est en vain qu'on voudrait les rendre distinctes les unes des autres par l'instruction : on n'y parviendrait pas, car l'intelligence a cela de propre qu'elle brise toutes les entraves qu'on veut lui opposer. Mais qui peut donc juger le degré de lumière qui peut être utile à un homme ? Qui donc a mesuré l'étendue

de sa pensée ? Qui peut savoir quelle nourriture peut lui être refusée ? Que signifie aussi cette méthode de répandre la science par parcelles ? Elle est unitaire avant tout ; que son enseignement soit gradué, cela doit être, mais on doit toujours rattacher tous les chaînons qui la constituent. Ce qu'il faut faire, c'est enseigner largement, clairement ; ce qu'il faut, c'est que, dans une ville comme Lyon, on établisse des cours publics auxquels pourraient assister, selon leur profession, les hommes qui ont besoin de connaître la chimie, la physique, la géométrie. Mais pas de mystère sur les sciences : enseignez-les complètement, et ne posez pas en principe la divisibilité de la science ; car vous la tuez dans ce qu'elle a de vital, car vous la rendez souvent nulle en l'enseignant d'une manière incomplète. — Et surtout ne cherchez jamais à faire triompher cette maxime, qu'il ne faut procurer à chaque individu que le degré de lumière qui lui est utile, à moins que ne vouliez constituer la société en castes immobiles.

LES ÉLUS ET LES RÉPROUVÉS.

Section de Louis-le-Grand.

M. GASTINE.

Voici une élection qui a singulièrement excité la bile, j'ai presque dit le venin de Messieurs du juste-milieu et de sondigne organe le *Courrier de Lyon*. A peine la candidature de M. Gastine fut-elle rendue publique, que le *Courrier* fit paraître contre cet honorable citoyen un article rempli d'insinuations telles, que le rédacteur de la feuille doctrinaire se vit dans l'obligation de le désavouer et d'en rejeter la responsabilité sur le comité de rédaction, en même temps que le comité, par l'organe de l'un de ses membres, en faisait retomber tout l'odieux sur le rédacteur.

Parmi les absurdités répandues dans le dessein de nuire à la candidature de M. Gastine, on a affirmé qu'il n'était pas Français, comme si la ville de Privas, dans laquelle il est né, était située en Sibérie ou dans le Congo ! Et renarquez, s'il vous plaît, que les mêmes hommes qui se sont avisés de contester à M. Gastine sa qualité de Français, l'accordent sans la moindre difficulté à M. Louis Pons et à M. Ch. Dupasquier, l'un Suisse, l'autre Savoyard. Voilà bien assurément de la logique, de la bonne foi, de la justice de juste-milieu.

Mais voyons ce que fut M. Gastine et ce qu'il est encore aujourd'hui.

En 1816 et 1817, il étudiait le droit à Grenoble en même temps que M. Quantin qui sans doute n'en a pas perdu le souvenir. Ils firent tous deux partie de la première société secrète qui s'organisa dans cette ville patriote contre un gouvernement imposé par les baïonnettes étrangères. Ayant préféré la carrière commerciale à celle du barreau, M. Gastine vint plus tard établir à Lyon le siège de sa maison. En 1830, il fut nommé capitaine de la compagnie de voltigeurs du quartier des Célestins et s'opposa, conjointement avec le capitaine Lequeu, à l'envahissement de l'arsenal et de l'hôtel du général avec lequel ils parlementaient au milieu des dragons de la caserne de Perrache, pendant qu'on prenait l'hôtel-de-ville. Ami de M. Paulze-d'Ivoy, notre préfet de 1830 qui avait long-temps administré le département de l'Ardèche, M. Gastine, aurait pu, comme tant d'autres, faire une curée de la révolution de juillet ; mais il préféra conserver son indépendance qui aujourd'hui est un titre si puissant à la haine de nos hommes à position sociale.

Littérature.

INÈS DE LAS SIERRAS,

PAR CHARLES NODIER (1).

Un roman ou plutôt cette nouvelle a été publiée déjà en par- revue littéraire, et il est inutile d'en donner ici la lecture en est attachante ; l'auteur a ménagé avec incidents de l'histoire qu'il raconte ; on y remarque ordinaires au spirituel académicien, un style brillant, un talent de narration plein d'abandon et de bon- l'ira *Inès de las Sierras* avec intérêt.

Charles Nodier a fait précéder ce roman d'une préface dans laquelle il débâture contre le mercantilisme la littérature actuelle. M. Nodier a parfaitement est fâcheux seulement que de semblables plaintes précisément à l'occasion d'une production de M. No- dit apparaître dans tout leur jour les petites ruses des et voire des auteurs.

M. Nodier, les belles-lettres sont tombées aujourd'hui le discrédit ; on emprunte, on prend les livres en location, ne les achète plus. — On n'a peut-être pas tout-à-fait tort ; mais à qui donc la faute ? Voyez ! Vous êtes, M. Nodier, un aussi recommandable par la pensée que par l'expres- sion, et vous approfondissez les auteurs classiques à donner à votre une allure enchanteresse dans sa sévérité même ; les détails sont par vous relevés à l'aide d'un merveilleux de périodes heureuses. Votre mérite est incontestable.

ble puisque l'opinion publique a forcé pour vous les portes de l'Académie française, étonnée de voir dans son sein un homme qui s'était si souvent moqué d'elle. Vous n'êtes point un aventurier littéraire ; vous avez fait vos preuves comme auteur profond et original.

Eh bien ! c'est vous-même, — vous qui eussiez pu dans notre époque garder la physionomie grave et austère, la haute position, la renommée et la gloire dont brillaient les écrivains aux temps que vous regrettez si fort, — c'est vous qui prêtez votre nom au charlatanisme des éditeurs et leur jetez en pâture les produits de votre riche imagination ! Vous criez contre l'abus, et vous le favorisez ! Vous communiquez, par exemple, *Inès de las Sierras* à M. Buloz, que vous appelez pompeusement directeur des revues littéraires, à peu près comme on dit de Nicolas : empereur de toutes les Russies. M. Buloz vous paie votre œuvre, ce qui vous donne sans doute l'idée de lui dire : « Buloz, je vous proclame et je vous salue mécène ! » C'est bien ; la reconnaissance est une grande et noble vertu. Voilà donc *Inès de las Sierras* courant les cabinets de lecture ; la voilà lue, connue, justement appréciée. Votre amour-propre d'auteur devrait être satisfait ; vous pourriez vous en tenir là, puisque vous avez tant d'admiration pour cette industrie ingénieuse et libérale qui a fait de la publicité une ressource infaillible pour la médiocrité comme pour le talent : cette industrie à peu de choses près le seul intermédiaire possible des gens qui pensent avec ceux qui lisent encore. Mais non : *Inès de las Sierras* n'a point encore assez vécu, soit pour votre gloire, soit pour votre bourse. En dépit de vos fureurs contre les marchands d'orviètan en littérature, vous livrez de nouveau *Inès* à un autre éditeur qui transformera la nouvelle publiée par M. Buloz en un roman in-8°, et qui vous donnera en échange quelques beaux écus. *Inès* ressuscitera, habillée d'une superbe couverture jaune ; elle formera un gros volume à 15 lignes la page et à 20 lettres la ligne ; vous y ajouterez une préface en

caractères énormes, et votre éditeur un catalogue d'une feuille d'impression : voilà un tome respectable qui sera coté 7 fr. 50 c. Et vous vous étonnez après cela qu'on n'achète point les livres ; que l'on se contente de les recevoir en cadeau ; que la femme de chambre s'en empare et le cède ensuite à la portière ; que trois jours après il soit sur les quais sous la rubrique des nouveautés à six sous, — rubrique qui dément insolemment les prix d'annonce du journal, — et que l'édition tombe vierge dans la boutique de la beurrière !

Vous voulez que le public ait pour les écrivains d'aujourd'hui la considération et l'espèce d'adoration dont ceux d'autrefois étaient l'objet, lorsque vous vous présentez avec si peu de vergogne et de dignité ! Vous traitez vous-même avec une fausse modestie *Inès de las Sierras* de bagatelle plutôt ébauchée qu'écrite en quelques heures de loisir, et vous partez de là pour dire que si Pascal arrivait demain avec les *Pensées*, Larocheffoucault avec les *Maximes*, La Bruyère avec les *Caractères*, ils ne trouveraient pas un éditeur. Mais M. Charles Nodier en trouve, lui, et deux plutôt qu'un, et, ce qu'il y a d'étonnant en ceci, c'est que M. Nodier crie contre les lecteurs qu'il sait aussi bien tromper qu'un autre.

Tous ces tours de passe-passe finissent pourtant par mettre le public en garde. Il se méfie de ces productions nouvelles qui n'ont souvent de nouveau que le titre et le format.

Autrefois les auteurs étaient entourés d'estime et de considération, parce qu'avant de livrer leurs œuvres au public, ils y mettaient la dernière main, moins pressés d'en recevoir prématurément le prix que de les rendre plus dignes de la faveur et de l'approbation des gens de goût. Il est vrai qu'il n'existait point alors de brocanteurs et d'entremetteurs littéraires. La presse à 40 fr. n'avait pas encore été inventée et ne fournissait pas aux écrivains un placement rapide et avantageux pour des productions faites en courant et à peine ébauchées. Aujourd'hui

Il est inutile de rappeler que M. Gastine est l'un des plus zélés propagateurs de l'instruction élémentaire qu'il ne cesse de défendre avec énergie contre les antipathies du clergé et contre les envahissements de l'Université. Sa présence au conseil municipal, où le fait entrer une importante majorité, n'aurait-elle pour effet que de prévenir la destruction de la société dont il est l'un des membres les plus actifs et les plus éclairés, elle serait encore un bienfait pour la population laborieuse qu'on voudrait absolument renvoyer aux frères des écoles chrétiennes.

M. DE VAUXONNE (Emile).

Avec M. Gastine, les patriotes de la section Louis-le-Grand portaient M. Chaley, juge, qui ne fut point nommé au premier tour de scrutin. Son élection eût été certaine pour le lendemain sans une inadvertance inqualifiable et que personne ne soupçonnait. Le nom de cet honorable magistrat avait été omis sur les listes électorales. Dès lors sa nomination ne devenait plus possible et ses amis ne persistèrent pas à lui donner des suffrages désormais inutiles. Ils n'allèrent même pas voter au second tour de scrutin, ce qui laissa le champ libre au concurrent qui se présentait sous le sobriquet de *Vauxonne*. Le véritable nom de ce candidat est Sain-Rousset, et je ne sais jusqu'à quel point peut être valable une élection obtenue sous le seul surnom de *Vauxonne*.

M. Sain-Rousset dit de *Vauxonne* a préparé son élection par tous les moyens qu'il a pu imaginer et en faisant des promesses qu'il n'avait pas seul le pouvoir de réaliser. Il a sollicité personnellement et à domicile la voix des électeurs; il a fait entendre aux *bonnes gens* (style du *Courrier*) du quartier des Célestins qu'il avait sacrifié, uniquement pour leurs intérêts, une somme de 350 mille francs à l'acquisition des bâtiments du théâtre, assurant que le spectacle y serait rétabli par sa seule introduction dans le conseil municipal. Aux cafetiers de la place Bellecour il a promis, pour s'assurer leurs suffrages, de faire déguerpir leur confrère Girard de la baraque qu'il occupe sur la promenade. A ce même M. Girard, il a promis de ne pas le troubler dans la jouissance de cette même baraque, s'il pouvait compter sur sa voix. Le *Courrier de Lyon* n'appellera pas ceci de l'intrigue; mais ce sont des faits qui n'ont pas besoin d'être qualifiés pour avoir leur propre valeur. Il me semble que se donner des votes par de tels moyens c'est presque les acheter, et, sans vouloir en faire une application à M. Sain-Rousset dit de *Vauxonne*, qui ne les connaît peut-être pas, je ne puis m'empêcher de rappeler ces deux vers de je ne sais plus quel poète :

Qui peut acheter un suffrage
N'est pas loin de vendre le sien.

M. ACHER.

M. Acher, conseiller sortant, a aussi obtenu des voix dans cette section. S'il n'a pas été nommé, il doit ne s'en prendre qu'à lui-même. Dans les temps où nous vivons, lorsqu'on aspire à des fonctions publiques conférées par les citoyens, il ne suffit pas de confier ses opinions politiques dans le secret de l'intimité : il faut montrer publiquement ce qu'on est. Moi, qui connais les véritables sentiments de M. Acher, je l'aurais vu avec plaisir rentrer dans le sein du conseil municipal; mais tout le monde n'a pas reçu les confidences de l'honorable président, et ceux qui ont vu sa candidature présentée par le *Courrier de Lyon* ont dû croire naturellement qu'il n'acceptait pas le patronage de ce journal sans partager ses principes. Les patriotes se sont éloignés de M. Acher, présenté par le *Courrier de Lyon*; le *Courrier* a abandonné M. Acher pour M. Sain-Rousset, son véritable candidat, son candidat de prédilection. Ainsi la non-réélection de M. Acher est une conséquence inévitable de la fausse position dans laquelle il s'est placé et doit lui prouver

Qu'on ne saurait servir deux maîtres à la fois.

LE VIEUX DE LA VALLÉE.

ELECTIONS MUNICIPALES.

SECTION D'ORLÉANS. — DEUXIÈME TOUR DE SCRUTIN.

Nous avons encore un triomphe à enregistrer : M. Bergier, dont l'élection a été si vivement combattue par le juste-milieu et le parti légitimiste, a été proclamé conseiller municipal.

on écrit, littéralement, à tant la ligne; on s'inquiète plus de travailler beaucoup que de bien travailler. Les colonnes des journaux sont grandes, le feuilleton est exigeant et dévore chaque jour une quantité immense de manuscrits. C'est à qui lui fournira le plus vite et le plus abondamment sa pâture quotidienne. De là, toutes ces nouvelles, ces impressions de voyages, ces souvenirs historiques, etc. etc., qui passent devant nos yeux comme une fantasmagorie ou comme la série étourdissante des tableaux d'une lanterne magique. Toutes ces choses confuses, sans aucun plan, sans lien, sans but, sont rassemblées ensuite par un metteur en pages et offertes au public pour une œuvre méditée et élaborée avec soin. — Et l'on compare tous ces scribouilleurs à Pascal, à Larocheffoucault, à La Bruyère! C'est une curieuse aberration d'esprit ou une grande ignorance du savoir-faire des éditeurs.

Voilà ce qui repousse des bibliothèques les œuvres de nos auteurs modernes; voilà la plaie que M. Charles Nodier a indiquée et qu'il contribue lui-même à rendre plus dangereuse par son exemple.

Nous pensons qu'on reviendra à un système plus digne et plus convenable; mais nous devons nous élever contre ce charlatanisme qui tue la littérature. Si les provinces ont fait dernièrement quelques essais pour échapper à la domination de la capitale, si elles ont inscrit sur leur bannière le mot *décentralisation*, c'est qu'elles ont aperçu, parmi toutes ces belles et grandes choses qui prennent naissance à Paris, de nombreux abus et de petites intrigues indignes du caractère du véritable homme de lettres. La province n'a pu nier le talent des écrivains de la métropole, elle n'a point prétendu se substituer à Paris; mais elle a vu que la médiocrité usurpait quelquefois la place du talent, à l'aide de certaines manœuvres par lesquelles étaient fascinés les yeux du vulgaire. Elle s'est dit qu'il y avait place pour elle aussi dans le mouvement intellectuel, et

Nombre de votants,	304
M. Bergier, candidat patriote,	112
M. Royer-Vial, candidat ministériel,	103
M. Casati, candidat légitimiste,	86

L'épouvantable catastrophe qui ces jours passés a menacé vivement les pays voisins nous fait naturellement songer aux poudrières de Lyon. Faudra-t-il qu'un événement sinistre arrive dans quelque localité pour que nos autorités songent à leur déplacement? Depuis plus de deux ans, on fait construire deux poudrières au fort St-Jean, l'une pour les poudres du génie militaire, l'autre pour celles des contributions indirectes, et ces constructions ne sont pas utilisées : les poudres sont toujours quai St-Benoit.

On nous assure que le feu a pris, il y a peu de temps, dans des magasins de bois contigus à d'autres magasins contenant des fourrages qui touchent à la poudrière St-Benoit. Qui peut prévoir que ces malheurs seraient arrivés si on n'avait pas pu se rendre maître de l'incendie? Pourquoi n'utilise-t-on pas les nouvelles poudrières? Quelles sont les difficultés qui s'y opposent? Serait-il vrai que c'est la ville qui, pour ne pas faire une dépense de quelques centaines de francs, empêche le transport des poudres au fort St-Jean? Nous ne pouvons croire vraiment à tant tant de parcimonie, ou plutôt à une pareille incurie.

L'expédition de Constantine est résolue : l'ordre de l'entreprendre a dû partir aujourd'hui de Paris. Ce n'est qu'après avoir épuisé tous les moyens de négociations que le général Damrémont, poussé à bout par les refus hautains d'Achmet, a cru devoir prendre de nouveaux ordres du gouvernement et solliciter des renforts dans le cas où l'on se déciderait pour la guerre. Cette demande de renforts est motivée sur le grand nombre de malades qui ont affaibli les rangs de l'armée. C'est en ces termes que la question a été soumise au conseil des ministres et résolue affirmativement, ainsi que nous venons de le dire. En même temps qu'on autorisait M. le général Damrémont à faire l'expédition, on donnait à MM. les amiraux Gallois et Lalande l'ordre d'aller, avec les bâtiments composant leurs divisions, bloquer Tunis, où, d'après des avis certains, des secours venant de Constantinople devaient être débarqués en destination pour Constantine. (Commerce.)

Samedi a comparu devant la cour d'assises Joseph Payrand, accusé de plusieurs vols domestiques, entr'autres de celui d'un manteau, de plusieurs bijoux et d'un certain nombre de bouteilles de vin; il a été condamné à six ans de réclusion, sans exposition, et à rester toute sa vie sous la surveillance de la police.

Extérieur.

NOUVELLES D'ESPAGNE. — Séance des cortès du 19 août. — Après la lecture, en présence d'un nombreux auditoire, d'une ordonnance royale qui nomme les nouveaux ministres, le général Evariste San-Miguel prend la parole. Il commence par citer tous les antécédents honorables de chacun des membres du nouveau cabinet; il s'attache à prouver que la nouvelle administration, loin d'être rétrograde, ne peut qu'être progressive et décidée à soutenir la constitution de 1837. « La chambre, ajoute-t-il, vaudra bien croire qu'Evariste San-Miguel n'aurait jamais consenti à figurer dans une combinaison animée d'un autre esprit. »

« Le ministère respectera le décret de continuation des cortès actuelles; quant à moi, si, nonobstant les sacrifices nombreux que j'ai faits pour la liberté, je n'ai pas l'honneur de plaire aux cortès pendant le petit nombre de jours que je dois appartenir au cabinet, il me restera du moins la consolation de pouvoir, comme soldat de la patrie, trouver place dans les rangs des défenseurs de la liberté. » (Vive approbation.)

La chambre s'occupe ensuite du règlement du clergé.

MADRID, 19 août. — Nous trouvons dans une correspondance particulière quelques détails sur les événements qui ont amené le brusque dénouement de la crise ministérielle :

« La mésintelligence qui régnait entre le ministère et l'armée, représentée par Espartero, était de vieille date; mais ce qui s'est passé depuis l'évacuation des lignes d'Hernani par les factieux l'avait réveillée et en quelque sorte rajeunie. Espartero, mécontent de voir ajourner continuellement la réalisation des promesses qui engageaient vis-à-vis de ses soldats sa responsabilité personnelle, avait fini par ne pouvoir plus maîtriser son indignation. Le général en chef n'avait pas craint d'ac-

qu'avec de la volonté et de la persévérance elle pourrait prendre position et débusquer quelques flibustiers littéraires qui font de l'esprit métier et marchandise. Ses efforts n'ont pas eu jusqu'ici des résultats fort importants; mais elle ne doit pas se décourager. Le public de province, éclairé sur les supercheries des exploitateurs, réservera son attention et sa sympathie pour les compositions vraiment consciencieuses, dont l'apparition à Paris sera signalée par les organes de la publicité locale, qui commencent à comprendre leur mission et l'influence qu'ils peuvent avoir sur le goût et les prédilections de la foule.

Lorsque l'engouement exclusif pour tout ce qui vient de Paris sera dissipé, que la critique aura jeté une investigation sévère sur les productions acceptées jusqu'ici bénévolement et sans contrôle; quand les lecteurs auront une boussole pour se guider au milieu de cet encombrement de nouveautés où de pitoyables élucubrations se glissent parmi d'excellentes choses, nos auteurs prendront courage, et voyant qu'on ne se laisse plus alécher par la seule étiquette, que le mauvais est reprouvé de quelque part qu'il arrive, ils se livreront au travail avec confiance, sûrs d'être appréciés par la masse dégagée désormais de ridicules préventions.

La critique ayant enfin envisagé ses devoirs de cette manière, et les esprits étant disposés en ce sens, nous croyons qu'il serait possible à nos compatriotes de traiter avec fruit les sujets qui s'offriraient à eux dans toutes les branches de la littérature.

Cette question aurait besoin d'être développée. La résoudre dès l'abord d'une manière complètement affirmative serait imprudent. Mais comme bien des gens croient à l'avenir prochain d'une décentralisation littéraire, nous ne considérons pas comme oiseux l'examen qu'on pourrait faire de sa possibilité et de la portée qu'il lui serait donné d'avoir.

A. ROUSSILLAC.

créditer dans les rangs de son armée, comme parmi ses officiers d'état-major, le hardi projet d'aller à Madrid demander justice au gouvernement et renverser le ministère assez audacieux pour se jouer du sort des défenseurs du pays.

« La prise de Ségovie par les carlistes était une occasion trop belle pour que le général en chef la laissât échapper, ou plutôt il n'était plus en son pouvoir de résister à la volonté pressentie des officiers qu'il avait lui-même encouragés; quand on apprit à l'armée l'entrée des carlistes dans Ségovie, un cri se fit entendre : « A Madrid! » Le ministère n'avait pas envoyé d'ordre pour commencer la marche, mais Espartero dut penser que dans les premiers moments de panique excitée par les événements de Ségovie, son armée ne pouvait pas manquer d'être parfaitement accueillie; l'enthousiasme de Madrid saluant la venue de 8,000 libérateurs lui a prouvé qu'il ne s'était pas trompé dans ses calculs.

« Cependant le ministère n'avait pu voir sans effroi l'armée marcher sur la capitale. Pour arrêter le général en chef sous le mors de la capitale, on tenta un dernier effort : le général Seoane fut chargé de parlementer avec Espartero; mais ce général, que l'on engageait (car déjà le ministère n'ordonnait plus à marcher droit à Ségovie, ne pouvait tromper l'attente de ses soldats. Il était venu sans ordre à Madrid, il y entra de même. »

— Le bruit généralement répandu est que MM. Vadillo et Salvato, affiliés au ministère sans avoir été consultés, refusaient d'écarter de s'associer aux embarras de la nouvelle administration.

Le public commente avec une certaine sévérité les intrigues camarilla occulte est loin d'être étrangère.

Il est même des hommes politiques qui veulent reconnaître dans l'organisation incomplète d'un cabinet essentiellement provisoire, les inspirations de M. Calatrava, jaloux de ressaisir ultérieurement l'autorité qu'il regrette.

Le général Labera avait été chargé de communiquer le programme au général Espartero à Guadalaxara. Il paraît qu'à l'issue de cette conférence on était d'accord; mais les prétentions exorbitantes du parti modéré, qui voulait bientôt monopoliser le ministère, firent échouer le plan négocié avec Espartero. De là, une combinaison nouvelle : le poste le plus difficile était celui des finances. Le dévouement de M. Pizarro n'a pas reculé devant une aussi rude tâche. La place, si le plan n'avait pas échoué, était destinée à D. Gaspar Remisa.

On craint que le discours violent du général Seoane n'amène des vengeances particulières. Il est certain que les officiers dont la conduite a été amèrement censurée par le général sont en proie à l'exaspération. On ne sait ce qui pourra résulter de cette crise. Déjà de nombreux duels ont eu lieu.

BAYONNE, 23 août. — Le bruit court que Móra de l'Ebre et Grandera sont en la possession des carlistes. Don Carlos était, d'après les derniers rapports, le 13 à Teillo, peu éloigné de Guadalaxara. Le brigadier Castor bloque le port de Castro de Urdiales près de Santander. Tout portait à croire qu'il s'en emparerait si des renforts n'étaient pas envoyés dans un bref délai.

SARRAGOSSE, 21 août. — Oraa n'avait pas quitté Lisiedo le 19. Buerens avait passé la nuit du 19 au 20 à Daroca. Des correspondances de Teruel, en date du 16, portent que cette ville a été menacée par des bandes factieuses. Une colonne de 1,600 hommes était établie à Concal, à une lieue de la ville. On estime que les bandes de Sanz, Forcadell, Tallada et Esperanza forment un effectif de 6,000 hommes et 600 chevaux, tandis que la place de Teruel est presque entièrement dépourvue de défenseurs. La garnison a fait une sortie qui a eu pour effet de déloger l'ennemi de Concal, en lui causant une perte de 20 tués et 9 blessés. Le prétendant a quitté Pavo le 13. Oraa, après avoir passé une journée dans notre ville avec 14 bataillons, est parti pour Sainte-Eulalie.

SÉGOVIE, 17 août. — L'ennemi a laissé dans l'hôpital 92 blessés, et il en avait enlevé plus de 100. Toutes les maisons de la ville ont été pillées. En se retirant, les carlistes ont pris la route de Turegano. Mendez-Vigo est arrivé au moment où l'arrière-garde quittait cette place. Il est vraisemblable qu'ils perdront dans leur fuite les pièces d'artillerie enlevées ici. On peut, avec les moines et les curés qui accompagnent cette faction, former aisément deux compagnies. L'ayuntamiento constitutionnel a été rétabli, et deux députés qui sont restés ont réglé aussi bien que possible l'administration.

— Voici une note biographique dont nous garantissons l'exactitude sur le nouveau ministère espagnol :

Espartero, général en chef de l'armée, assez connu par les actes ou plutôt par l'inertie de son commandement militaire.

Bardaxi, ministre des affaires étrangères. Il a été ministre sous les cortès à Cadix, pendant la guerre de l'indépendance; puis ambassadeur en Sicile, en Portugal, à Vienne, à Saint-Petersbourg, à Turin, et à Paris, en 1831, d'où il fut appelé au ministère des affaires étrangères. Il est resté exilé dans ses terres depuis 1823; il fut l'un des *proceres* sous le régime du statut royal, membre du conseil royal et président de la section des affaires étrangères.

Vadillo, avocat de Cadix, fut député aux cortès de 1820 et ministre des colonies après la journée du 7 juillet 1823. Il émigra et n'est rentré en Espagne qu'après la mort de Ferdinand VII.

Salvato, avocat de Barcelone. Il fut député en 1822, émigra et n'est rentré qu'après la mort du roi. Il était dernièrement procureur-général (fiscal) à la cour royale de la Corogne et depuis de Catalogne.

Pio-Pila Pizarro, député de Zamora. Il était dernièrement ministre de l'intérieur, après avoir été gouverneur civil en Galice et à Madrid.

Evariste San-Miguel. Il fut ministre de affaires étrangères en 1822, après le 7 juillet; il fut l'auteur des fameuses notes de 1823, en réponse à celles de la Russie, de l'Autriche, de la Prusse et de la France; il émigra, reprit la triche, de la Prusse et de la France; il émigra, reprit la mort de Ferdinand VII, a fait la guerre de Navarre, reprit Cantavieja aux factieux, en octobre de l'année passée; il fut nommé capitaine-général de l'Aragon, et le 1er août 1836, il se prononça contre le statut et le ministère Isturitz, puis se mit à la tête de la révolution à Saragosse.

SICILE. — Catane, suivant une correspondance absolue, est rentrée dans l'ordre. Les chefs de l'insurrection ont été saisis et livrés aux autorités. Il en serait de même à Messine.

L'escadre napolitaine est partie le 4 pour Syracuse, où elle sera arrivée le même jour. On parle de nombreuses exécutions militaires faites dans les petites villes des environs. A Catane a fusillé trois chefs. Les provenances de Gènes sont absolument refusées ainsi que celles de Marseille.

Nous voyons par cette nouvelle que Syracuse n'est pas encore soumise, comme l'avait annoncé la *Gazette d'Augsbourg*.

On ne sait rien encore sur l'expédition du général Carrelto. Dans la *Gazette piémontaise* du 22, on lit que les journaux de Naples, jusqu'au 11, ne contiennent rien d'important. Il paraît

Carretto n'a pas obtenu un succès aussi rapide que le correspondance dont nous parlons. Les journaux de l'Italie autrichienne ne nous ont pas d'une manière très-rassurante sur les événements du royaume voisin. En Allemagne, on croit que les mouvements qui ont éclaté à Naples pourraient se communiquer aux autres parties de l'Italie. Il est à regretter que les journaux n'y parlent plus de l'influence de la propagande française, et que les feuilles prussiennes rapportent avec une impartialité inaccoutumée des événements qui ont eu lieu dans la Péninsule. A Rome, le peuple est presque toute la journée à genoux et fait des prières ferventes pour que Dieu éloigne le choléra de la ville. La police de Rome nie qu'il soit entré dans cette cité.

PORTUGAL. — On lit dans le *Sun* : « Nous apprenons par une lettre d'Oporto, en date du 13 courant, que le gouvernement de la reine de Portugal avait déclaré Oporto en état de siège. Le correspondant, qui est un homme de confiance, ajoute que les ministres avaient supprimé tous les journaux, à l'exception d'un seul, et que ce journaux avait expressément déclaré que l'Angleterre avait déclaré la révolte contre la constitution, en faisant remettre à Saldanha une somme de 6 mille liv. st. pour ordonner le mouvement en faveur de la charte. Une pareille assertion a causé les plus vives alarmes aux résidents anglais à Oporto. Ils craignent d'être égarés si des vaisseaux anglais ne viennent promptement à leur secours. Demain, nous recevons des nouvelles de Lisbonne, et nous pourrions communiquer à nos lecteurs les détails de cette déplorable affaire. »

Bulletin Judiciaire.

CHRONIQUE.

AVIGNON, 20 août. — Hier au soir, à cinq heures, par une chaleur de 32 degrés, le bateau à vapeur de Lyon est arrivé; il portait une voiture fermée, contenant M. B..., notaire, qui avait pris la fuite, emportant la fortune d'un grand nombre d'habitants de cette ville. Son arrivée avait été annoncée depuis trois jours; aussi il y avait plus de quatre mille curieux sur le quai du Rhône pour le voir arriver. L'autorité avait pris des mesures pour éviter le désordre: un piquet de la garnison et une brigade de gendarmes ont reçu l'ordre de l'entrée de la ville. Le bateau a débarqué la voiture sans le faire sortir. Les portiers de la Rhodan ont traîné à bras jusqu'à la prison du Palais, où l'on a déposé la voiture, principalement des femmes, a hué le notaire et son entrée dans la prison. Maintenant qu'on le tient, on découvre plusieurs complices, et déjà on a trouvé un nombre considérable de fausses signatures. Voici de quelle manière on est parvenu à l'arrêter sans avoir recours à la formalité de l'extradition. Un pharmacien de notre ville, son ami, qu'il avait compromis pour 25,000 f., accompagné de ses parents, aussi compromis pour une plus forte somme, est parti pour Genève où l'on savait qu'il était. En arrivant à la trouée dans cette ville; le pharmacien seul lui a dit: « Mon ami, tu m'as compromis, je suis poursuivi; ma foi, comme toi pris la fuite: je travaille de mon état; je lèverai la pharmacie. — Eh bien! soit, je t'aiderai; viens à mon domicile. — Mais ce n'est pas le tout: j'ai mes effets à la maison, et je ne puis les retirer sans argent. — Eh bien! attends, je les retirerai, je paierai, » répondit le notaire. Ils partirent au bureau de la douane, retirèrent les effets, se mettent à table, attendant leur dîner le parent du pharmacien, qui avait le mot d'ordre, entre avec quatre gendarmes, et demande les papiers des voyageurs. (On était sur la frontière, mais territoire de France.) Le notaire est arrêté, ses effets saisis, et il est immédiatement dans la voiture, voiture qu'il avait volée à son directeur de diligences d'Avignon, lequel a été agréablement surpris de la trouver sur le bateau à vapeur.

Variétés.

SEANCE ANNUELLE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

ELOGE HISTORIQUE DE CARNOT PAR M. ARAGO.

Suite et fin. — Voir le Censeur du 27 et du 29 août.

Rappelé aux affaires publiques comme tribun, en 1802, Carnot oppose à la création de la Légion d'Honneur. Il croit, j'allais dire, il devine qu'une distinction décernée sans entrave, par la volonté non contrôlée d'une seule personne, finira par son titre fastueux et d'après le cours naturel des choses, de réduire au silence une foule de petites vanités. Il s'élève aussi de toutes ses forces contre l'érection du consulat; mais c'est surtout au moment où l'on propose de porter sur le trône impérial, qu'il redouble d'ardeur et d'énergie. Il a déjà recueilli ses nobles paroles; elle dira aussi de vieux jacobins, qu'enroulé de ceux-là même qui, d'abord, l'avaient poursuivi comme royaliste, Carnot reste au milieu de la défection générale, ne fût-ce que pour montrer au monde que la conscience politique n'est pas un nom.

Le tribunal fut bientôt supprimé: Carnot entra dans la vie et ne dit pas avec joie, Messieurs; car chez notre confrère le citoyen occupèrent toujours la première place; il espérait que, nouveau Washington, le général Bonaparte profitait d'une occasion de fonder, en France, l'ordre sur des bases inébranlables; car tout homme initié aux secrets de la politique, et doué de quelque prévoyance ne voyait que la multitude des rénes de l'Etat placées, sans contrôle et sans main d'un soldat ambitieux. Il m'a été donné de vous montrer que les loisirs de Carnot furent noblement employés.

N'avait pas assez de fortune pour s'abonner aux journaux, à la même heure, nous le voyions à la bibliothèque de l'Institut, s'approcher du feu et lire avec une anxiété visible les nouvelles des ennemis. Un jour, sa préoccupation nous parut plus vive encore; il demanda du papier et écrivit au courant de la plume, aussi long-temps que le succès à couronné vos entretiens, je me suis abstenu d'offrir à Votre Majesté des services que j'ai cru lui être agréables; aujourd'hui que la fortune met votre constance à une grande épreuve, j'ai plus à vous faire l'offre des faibles moyens qui me restent; c'est peu, sans doute, que l'offre d'un bras sexagénaire, mais j'ai pensé que l'exemple d'un soldat dont les services patriotiques sont connus pourrait rallier à vos côtés, et qui peuvent se laisser persuader que ce serait sur payel que de les abandonner.

Il est encore temps pour vous, sire, de conquérir une paix glorieuse et de faire que l'amour du grand peuple vous soit rendu.

Je suis, etc.

Carnot partit de Paris pour Anvers à la fin de janvier, sans même avoir vu l'empereur; il était temps, Messieurs, car le nouveau gouverneur n'atteignait la forteresse, le 2 février dans la matinée, qu'à travers les bivouacs de l'ennemi. Le bombardement de la ville, ou plutôt le bombardement de notre escadre, car il y avait des Anglais dans les assaillants, commença dès le lendemain; il dura toute la journée du 3, toute la journée du 4 et une partie du 6. Quinze cents bombes, huit cents boulets ordinaires, beaucoup de boulets rouges et de fusées furent lancés sur nos vaisseaux. L'ennemi se retira ensuite: il avait suffi d'une expérience de trois jours, pour lui donner la mesure du rude jouet auquel il aurait affaire.

La conduite de Carnot dans les Cent-Jours me paraissait résumée tout entière et noblement dans ces paroles mémorables que Napoléon lui adressa en montant en voiture pour Rochefort: « Carnot, je vous ai connu trop tard! »

J'ai appris cependant, il y a peu de jours, qu'on avait conservé le futile souvenir de certain titre de comte de l'empire que Carnot n'avait pas refusé; j'aurai donc à défendre là où tout me semblait digne d'éloge. Par bonheur, ma mémoire peut reproduire fidèlement quelques paroles de notre confrère, qui me furent transmises le jour même par un officier qui les avait entendues.

On était à table au ministère de l'intérieur; une lettre arrive; le ministre brise le cachet et s'écrie presque aussitôt: « Eh bien! Messieurs, vous ne vous en doutez pas, me voilà comte de l'empire. Je devine bien, au reste, d'où le coup part: c'est ma démission qu'on désire, qu'on demande. Je ne lui donnerai pas cette satisfaction; je resterai, puisque je pense pouvoir être utile au pays. Le jour viendra, j'espère, où il me sera permis de m'expliquer nettement sur cette perfidie; aujourd'hui, je me contenterai de dédaigner ce vain titre, de ne jamais l'accoler à mon nom, quelques instances qu'on me fasse. De ce moment, vous pouvez tenir pour certain, Messieurs, que Carnot ne restera pas long-temps ministre après que les ennemis auront été repoussés. »

De tous les ministres des Cent-Jours, Carnot fut le seul proscrit; il fut forcé de s'expatrier. Nos excellents amis les braves Polonais ne se bornèrent pas envers l'illustre proscrit à de simples formules de politesse: le général Krasinski lui porta le titre d'un majorat en terre de 8,000 fr. de rente qu'il tenait de Napoléon; le comte de Pac voulait lui faire accepter la jouissance de plusieurs domaines; quoique Carnot ne fût pas franc-maçon, toutes les loges maçonniques du royaume firent une souscription qui produisit une somme considérable. Enfin, et de toutes les offres qu'il refusa, celle-ci alla droit au cœur de Carnot: un Français, pauvre lui-même, établi à Varsovie depuis longues années, alla un matin lui apporter dans un sac le fruit des épargnes de toute sa vie.

L'apreté du climat de la Pologne, le désir de se rapprocher de la France, déterminèrent notre confrère à accepter les offres bienveillantes du gouvernement prussien. Il s'établit à Magdebourg, où il a passé ses dernières années dans l'étude, dans la méditation et accompagné d'un de ses fils dont il dirigeait l'éducation. C'était, Messieurs, un beau spectacle, que de voir l'Europe entière, peuples et souverains absolus, rendre hommage à ce que la révolution française avait eu de grand, de noble, de saisissant, et cela dans la personne d'un des juges de Louis XVI, dans la personne d'un des membres du comité de salut public.

Carnot mourut à Magdebourg, le 2 août 1823, à l'âge de 70 ans.

J'ai envisagé sous toutes leurs faces le conventionnel, le membre du comité de salut public, le membre du directoire exécutif, le ministre de la guerre, l'ingénieur militaire, le proscrit, l'académicien. Cependant plusieurs traits essentiels manqueraient au tableau, quelque étendu qu'il soit déjà, si je ne parlais encore de l'homme privé. Je ne m'écarterai pas, dans cette dernière partie de ma notice, de la route que je m'étais tracée; je marcherai toujours la preuve à la main. C'est ainsi, je crois, qu'il faut louer un géomètre; je me trompe, c'est ainsi qu'il faudrait louer tout le monde: en voyant combien l'honneur, le désintéressement, le vrai patriotisme sont rares chez les vivants; combien, au contraire, d'après les oraisons funèbres, d'après les inscriptions tumulaires, ils auraient été communs parmi les morts, le public a pris le sage parti de ne plus guère y croire, ni pour les uns, ni pour les autres. J'ai lu quelque part que Carnot était un ambitieux. Je ne m'arrêterai pas à combattre cette assertion; je raconterai, et vous jugerez vous-mêmes.

Le membre du comité de salut public, qui, en 1793, organisait les quatorze armées de la république, qui coordonnait tous leurs mouvements, qui nommait et remplaçait les généraux, qui, au besoin, comme à Wattignies, les destituait pendant la bataille, sous le canon de l'ennemi, n'était que simple capitaine du génie.

Lorsque, plus tard, le conseil des Cinq-Cents et le conseil des Anciens de la République de l'an III appelaient unanimement Carnot à faire partie du Directoire exécutif; lorsque, devenu une seconde fois l'arbitre suprême des opérations de nos armées, il envoyait Hoche à la place de Pichegru; lorsque, par la plus heureuse inspiration, il confiait à Bonaparte le commandement de l'armée d'Italie, notre confrère avait fait un pas seulement: il était devenu chef de bataillon à l'ancienneté.

Cet humble grade, Carnot l'avait encore quand le coup d'état du 18 fructidor le chassa de France.

Carnot quitta le ministère le 16 vendémiaire an IX. Douze jours après, son successeur demandait qu'on plaçât le nom de l'illustre citoyen dans la liste qui allait être formée des généraux de division de l'armée française. Le rapport rappelait, en très-bons termes, et même avec une certaine vivacité, tout ce que notre confrère avait fait pour l'indépendance et la gloire nationales. Le ministre allait même, au nom de la justice, de l'estime et de l'amitié, jusqu'à invoquer la magnanimité du consul. La magnanimité lui fit défaut; on ne répondit pas au rapport, et le ministre démissionnaire resta dans son ancien grade.

En janvier 1814, quand il fallut expédier les lettres de commandement du nouveau gouverneur d'Anvers, les commis de la guerre, pour écrire l'adresse, cherchèrent dans les contrôles les titres officiels de Carnot, et restèrent stupéfaits en voyant que l'empereur venait, sans s'en douter, de placer un simple chef de bataillon à la tête d'une foule de vieux généraux. Le service aurait évidemment souffert d'un pareil état de choses; on sentit le besoin d'y remédier, et à l'imitation de certain personnage ecclésiastique qui dans la même journée reçut les ordres mineurs, les ordres majeurs, la prêtrise et l'épiscopat, notre confrère, en quelques minutes, passa par les grades de lieutenant-colonel, de colonel, de général de brigade et de général de division.

Oui, Messieurs, Carnot avait de l'ambition; mais, comme il

l'a dit lui-même, c'était l'ambition des 300 Spartiates allant défendre les Thermopyles!

L'homme qui, dans sa toute-puissance, ne songea seulement pas à se faire l'égal, par le grade, de ceux dont il dirigeait les vastes opérations, avait aussi dédaigné les faveurs de la fortune. Quand il rentra dans la vie privée, son faible patrimoine était à peine intact. Comment, avec les goûts les plus simples, avec une vive antipathie pour le faste et la représentation, Carnot n'arriva-t-il pas, sans même s'en douter, sinon à la richesse, du moins à l'aisance de ceux qui, comme lui, ont long-temps occupé de brillants emplois? Quelques faits serviront de réponse.

Après le 18 brumaire, au moment de l'entrée de Carnot au ministère de la guerre, la solde des troupes et, ce qui doit plus étonner, la solde des commis étaient arriérées de quinze mois. Peu de semaines s'écoulèrent et tout est payé, tout; hormis les appointements du ministre.

Les épingles, tel était jadis le nom d'une sorte de gratification destinée en apparence à la femme de celui avec qui un fermier, un négociant, un fournisseur, venaient de conclure une affaire publique ou privée. Quoique les épingles ne figurassent pas dans les conditions écrites, les contractants ne les regardaient pas moins comme obligatoires. L'habitude, cette seconde nature, avait fini par les faire trouver légales. Les consciences les plus timorées se contentaient de n'en point fixer la valeur.

Un marchand de chevaux, dont Carnot avait approuvé la soumission, alla, suivant l'usage, lui apporter à titre d'épingle une somme fort considérable: c'étaient, je crois, 50,000 f.

Le ministre ne comprend pas d'abord: au comité de salut public où il avait fait son apprentissage, les fournisseurs se gardaient bien de parler d'épingles; tout s'explique enfin, et Carnot, loin de se fâcher, reçoit en riant les billets qu'on lui présente; il les reçoit d'une main et les rend de l'autre comme un premier à-compte sur le prix des chevaux que le marchand s'était engagé à fournir à notre cavalerie, et en exige à l'instant le reçu.

Messieurs, la modestie n'est une qualité digne d'estime et de respect que chez les individus isolés. Les corps, les académies surtout feraient une faute et manqueraient à leur premier devoir si elles négligeaient de se parer, devant le public, des titres légitimes qu'elles ont à l'estime, à la reconnaissance, à l'admiration du monde. Plus elles sont justement célèbres, plus le désir de leur appartenir est vif et plus les laborieux efforts qu'on fait pour atteindre le but tournent à l'avantage de la science, à la gloire de l'esprit humain.

Cette pensée m'a encouragé, Messieurs, à dérouler à vos yeux, dans tous ses détails et dans son vrai jour la vie si pleine, si variée, si orageuse de Carnot. Depuis bientôt deux siècles, l'Académie des Sciences conserve religieusement le souvenir des géomètres, des physiciens, des astronomes, des naturalistes qui l'ont illustrée.

Le nom du grand citoyen qui, par son génie, préserva la France de la domination étrangère, m'a semblé devoir être inscrit avec quelque solennité dans ce glorieux Panthéon.

UNE VISITE A LA BRASSERIE LYONNAISE.

Aimez-vous la bière ou ne l'aimez-vous pas? voilà la question.

Si vous l'aimez, vous comprendrez l'intérêt qui s'attache à son berceau. Si vous ne l'aimez pas, allez voir la Brasserie lyonnaise et vous ne voudrez plus boire autre chose que de la bière.

Quant à moi, loin d'en avoir honte, je proclame bien haut que j'aime la bière comme un véritable Flamand que je suis. Je repousse énergiquement les inculpations injustes dont ce breuvage est depuis trop long-temps l'objet. On dit que les buveurs de bière sont lourds, épais, stupides, tristes et froids comme glace; on dit qu'elle fait engraisser et rend insensible aux tendres émotions... Que ne dit-on pas encore? On dit des sottises, dont il est temps de faire justice. Sans aller chercher plus loin des preuves pour appuyer mes assertions, je me regarde; je ne suis ni lourd, ni épais; il me semble que j'ai de l'esprit; je suis, en tout cas, d'une galté inépuisable, je digère parfaitement, mon imagination travaille sans relâche, je suis maigre comme un tas de clous, enfin je ne suis ni glacé, ni insensible... Je me porte à merveille. Eh bien! j'ai toujours bu de la bière, et maintenant plus que jamais, j'en veux boire.

J'aime donc la bière, et par conséquent je vénère tout ce qui concourt à sa fabrication: je parle des hommes et des ustensiles; car pour les ingrédients, moins il y en a, mieux cela vaut. De l'orge et du houblon d'Allemagne, je ne demande pas autre chose. Je n'ai donc pas besoin de donner d'autres explications de ma visite à la Brasserie lyonnaise, bien que je puisse ajouter que c'est pour moi un spectacle toujours beau que les grands établissements fondés dans l'intérêt d'une industrie.

J'allai donc rue de Fleurus, n° 3, derrière le Luxembourg: c'est là le siège du colossal établissement que je voulais parcourir. Contrairement à tous les brasseries dont j'avais voulu visiter les usines, M. Combalot neveu, propriétaire-fondateur de celle-ci, me fit l'accueil le plus cordial. Je craignais d'abord qu'il n'y eût indécision de ma part à le déranger sans l'avoir prévenu; mais il se mit de si bonne grâce à ma disposition, que je reconnus que c'était pour lui un véritable plaisir.

La maison occupée par la Brasserie lyonnaise est considérable; elle pourrait au besoin servir de caserne ou d'hôpital, et je me demandai comment une brasserie pouvait occuper tant de place. Maintenant je le sais; toutes choses sont si largement faites dans cet établissement que les Tuileries elles-mêmes, avec leurs innombrables salles, ne seraient pas trop vastes pour l'activité de M. Combalot.

Avant de commencer notre exploration, M. Combalot me demanda gaiement si j'avais déjà vu des brasseries.

Je suis Flamand, répondis-je, c'est vous dire que j'ai vu plus d'une brasserie.

Tant mieux, reprit-il; je ne crains pas la comparaison.

En effet, je sais maintenant qu'il n'a rien à redouter de ce côté.

La première chose que je vis au rez-de-chaussée fut le moulin, qui sert à tirer l'eau nécessaire à l'éblavissement, et la bière lorsqu'elle est faite. Cette machine est mise en mouvement par une roue d'un diamètre imposant, dans laquelle un petit cheval gris, aveuglé par un bandeau, marche sans cesse comme un écuré.

Voilà mon meilleur ouvrier, me dit M. Combalot, qui paraît affectionner particulièrement ce petit cheval. C'est lui qui fait tout.

Nous montâmes ensuite au premier étage: là se trouvent les rouages du moulin, si nets, si soigneusement tenus, qu'on se croirait dans une salle d'exposition, au milieu des modèles des machines les plus ingénieuses. Dans une pièce contiguë à celle-ci, sont les fourneaux, les chaudières, les cuves qui servent à la fabrication: tout cela faisant de propreté, rangé avec un soin qui indique la surveillance active du maître. Ici, c'est un énorme réservoir où l'eau, montée par le cheval gris et son moulin, perd peu à peu sa crudité. Immédiatement au-dessous, c'est une cuve immense où cent sacs d'orge ont été vidés dans une eau renouvelée toutes les heures; c'est là que commence la germination. Au-dessous, dans une salle qui le dispute en étendue avec la scène d'un théâtre, c'est tout un champ d'orge, étendu sur le sol; les fenêtres ouvertes laissent pénétrer un air pur indispensable pour le grain qui, en sortant de la cave où il a fermenté, ne doit pas être exposé subitement à l'action du feu; M. Combalot le fait étaler, retourner souvent, et ménage ainsi une transition qui serait trop brusque. C'est pourtant ce que négligent les autres brasseries.

Au bout de cette salle, nous arrivâmes à quelque chose qui ressemble aux oubliettes des anciens châteaux. M. Combalot, qui ne se lassait pas de m'expliquer tout ce que je voyais, me montra dans cette espèce de puits des claies superposées de manière à laisser entre elles un espace assez grand pour établir un courant d'air. C'est sur ces claies qu'est déposée la seconde et dernière plante employée par M. Combalot, des deux la plus fragile: je

veux dire le houblon, dans lequel la fermentation s'établit si rapidement. A propos de houblon, je dois dire ici que M. Combalot n'emploie que le houblon d'Allemagne qu'il fait venir directement et à grands frais.

— Les autres brasseurs ne donnent-ils pas également ce nom à leurs houblons ? lui demandai-je ; on peut donc transplanter le houblon germanique ?

— Sans doute, répondit-il en souriant ; vous pouvez aussi transplanter la vigne de Médos sur les côtes de Surène ; mais comme vous n'emporterez avec vous ni le sol, ni le climat, vous ne ferez jamais du vin de Bordeaux. Il en est de même pour le houblon d'Allemagne.

Après avoir parcouru une foule de pièces plus vastes, plus aérées, plus blanches les unes que les autres, nous redescendîmes au premier étage de ce palais, et je revins au milieu des complications mécaniques du moulin, des innombrables lanternes servant chacune à la fabrication d'une espèce différente de bière. A côté de moi étaient des chaudières de cuivre resplendissantes, assez profondes pour contenir, comme le dit malicieusement mon *cicerone*, toutes les brasseries de Paris, matériel et personnel compris, sans oublier les sans-culottes (M. Combalot faisait allusion ici aux domestiques d'une brasserie-cabaret qu'on a trouvé piquant d'habiller à l'écosaise). La brasserie était en pleine activité ; des flots de bière brune ou blanche, d'ale, de porter passaient devant moi pour se répandre dans une multitude de conduits semblables aux veines d'un corps gigantesque. Ce spectacle me ravit ; je me tournai vers le créateur de toutes ces merveilles qui, souriant avec satisfaction, jouissait de mon ébahissement.

— Sur ma foi, M. Combalot, vous êtes un grand homme ; ce que vous faites est prodigieux.

— Moi ! je ne fais rien ; je vous l'ai dit, le véritable ouvrier est là.... Et il me montrait la roue-monstre, où le petit cheval gris marchait avec une ardeur infatigable. Il me tira ainsi douze mille litres en une heure, continua-t-il. Mais suivons ma bière jusqu'au bout.

Nous descendîmes alors dans une pièce immense située au rez-de-chaussée et servant de cellier. Tout est admirable dans l'établissement de M. Combalot ; mais ce cellier devait mettre le comble à mon enthousiasme. Figurez-vous deux avenues formées par des pyramides de barriques artistement rangées où ferment la généreuse boisson ; à l'une des extrémités de la salle, et sur toute sa largeur, règne un vaste réservoir où la bière bouillante, après avoir fait le tour du cellier sur un chemin de planches, arrive enfin refroidie ; une multitude de robinets servent alors à mettre en quarts et demi-quarts la bière ainsi terminée.

Comme je regardais attentivement un large tuyau percé de mille trous, fixé au plafond et régnant tout autour du cellier, M. Combalot me dit :

— Vous ne comprenez rien à ceci, n'est-ce pas ? c'est que c'est un mystère. Vous savez que la bière de mars est celle que l'on estime davantage ; mais comme le mois de mars ne dure que trente-un jours, le changement de température fait le désespoir de tous les brasseurs ; à Paris surtout, où l'on n'a guère de bonnes caves, il se perd une quantité prodigieuse de bière. J'ai trouvé le moyen de n'en pas sacrifier une goutte. C'est d'avoir toujours la température du printemps ; pour cela il ne me faut que de la pluie, et j'en ai quand j'en veux.

— Comment l'entendez-vous ?

— Désirez-vous un peu de pluie ? je puis vous en offrir.

Avec toute la gravité d'un magicien, il fit un signe, et au même instant une pluie douce et abondante tomba de tous côtés, répandant une atmosphère printanière dans le cellier. Tandis que je gagnais précipitamment

une porte pour me mettre à l'abri de cette averse magique, M. Combalot me rejoignit.

— Cette pluie n'a pas seulement pour objet la conservation de la bière mise en cercles, me dit-il ; je l'ai imaginée aussi dans le but de neutraliser les vapeurs que répandrait sans elle la bière chaude qui se rend au réservoir. Vous voyez qu'en effet l'air est pur de tout miasme.

— Je vois, repris-je, que vous avez pensé à tout ; que votre établissement est un modèle digne d'admiration. Mais dites-moi, je vous en prie, d'où vient cette pluie rafraîchissante.

— De ce tuyau rempli d'une eau sans cesse renouvelée, qui s'échappe par un mécanisme des plus simples.

— Mais cette eau, comment arrive-t-elle au plafond ?

— C'est le petit cheval gris....

Toujours le cheval gris ! Ce pauvre petit diable qui marche toute la journée sans avancer d'un pas ne se doute guère des prodiges qu'il opère avec toutes ses lanternes !

En revenant dans la cour, je me retournai pour contempler encore une fois l'ensemble de cet établissement sans contredit le plus complet dans son genre. L'aspect grandiose de l'extérieur me fit plus d'effet maintenant que je connaissais les trésors qu'il recèle.

— Voilà comme il faut faire de l'industrie, m'écriai-je ; il n'y a pas de charlatanisme, au moins dans ce que j'ai vu.

— Vous avez raison, monsieur, je ne suis point un charlatan. On n'est pas habitué au désintéressement des industriels ; mais j'ai la conscience qu'on appréciera un jour les efforts que j'ai faits pour créer cet établissement. Mon but, en y dépensant des capitaux immenses, a moins été l'espoir d'une fortune rapide que le désir de contribuer au bien-être de mes compatriotes. Paris est on ne peut plus mal abreuvé ; la plupart des maladies qui alligent les classes pauvres prennent leur origine dans la falsification des boissons ; les maladies scrofuleuses entr'autres sont très-communes : eh bien ! des médecins que j'ai consultés m'ont confirmé dans l'opinion que j'avais déjà que la mauvaise bière fabriquée à Paris en était cause. En effet, les brasseurs parisiens emploient le sirop de fécule qui contient une forte partie d'acide sulfurique, et, vous le savez, rien n'est plus pernicieux. Je veux faire cesser ces dangereuses supercheries. Je m'occupe activement de mettre en circulation une boisson saine et légère, qui remplacera la mauvaise bière et le vin frelaté ; elle offrira, en outre, une grande économie, puisque je ne la vendrai que 12 c. 1/2 le litre.... Mais c'est une grande affaire qui demande à être faite avec soin ; et, en attendant que mes voitures cadennassées aillent porter à domicile ce nouveau liquide, je fais distribuer aux indigents du 11^e arrondissement 700 litres de petite bière par semaine. Vous avez parcouru ma brasserie, vous savez s'il entre autre chose que de l'orge et du houblon dans mes cuves ; ces pauvres gens peuvent donc boire en toute sûreté. Bientôt j'en enverrai la même quantité dans chacun des douze arrondissements.

J'allais louer cette généreuse idée ; mais M. Combalot m'interrompit en riant :

— Allons donc, ce n'est pas moi qu'il faut remercier.... c'est le petit cheval gris.... Il marchera une heure pour les pauvres tous les dimanches, et ne travaillera que pour eux ce jour-là. Maintenant, si vous voulez me faire plaisir, vous goûterez ma bière. Je crois en conscience qu'après avoir vu comment elle est faite, vous n'éprouverez aucune répugnance à la déguster. Je serais enchanté d'avoir le suffrage d'un Flamand.

Le moyen de refuser une offre aussi cordialement faite ? Je ne le tentai

même pas ; et, après avoir jeté un coup d'œil sur les beaux et forts chevaux, les élégantes et solides voitures de M. Combalot, j'entraî dans son bureau.

Je ne m'appesantirai pas long-temps sur les qualités des différentes bières qu'il me fit goûter : peu de mots suffiront pour exprimer mon opinion. La bière lyonnaise, le porter, l'ale, la bière blanche, et jusqu'à la petite bière des pauvres, tout me parut au-dessus de ce qui est connu à Paris. Je n'ai rien bu en Flandre ni ailleurs qui fût savoureux et limpide comme la bière brune de M. Combalot ; son ale est une boisson que les dames aime-bouche un parfum de violette que je n'ai jamais bu deux verres d'ensemble M. Combalot a seul le secret.

Je me soucie peu qu'on plaisante et qu'on m'accuse d'être trop pénétré de mon sujet. Que m'importe qu'on dise qu'en écrivant ces lignes je suis encore sous l'influence de ces délicieux breuvages ? Il n'en est rien d'autre : dans la même proportion que le vin de Champagne, je répondrai que c'est la bière qui m'a paru mauvaise au premier.

— Revenez me voir, me dit M. Combalot lorsque je pris congé de la ma bière ; car, moi, je ne ferme pas ma porte pour brasser une chaudière d'ale ; j'en ai toujours une qui chauffe.

Tout Paris en effet verra cette usine que l'Angleterre elle-même nous enverrait ; l'Angleterre si justement fière de ses magnifiques brasseries, l'Angleterre si tristement représentée à Paris par un établissement qui le plus adroit de nos spéculateurs ne sauvera pas de sa ruine, en dépit de ses jupons écossais. On verra d'abord par curiosité, mais en haute et active intelligence. On la visitera d'abord par curiosité ; mais la conviction que, quand M. Combalot aura mis à exécution le grand projet qu'il médite, ce sera la reconnaissance qui conduira chez lui les Parisiens. Je leur recommande le petit cheval gris.

CARLE LEDRIT.
(L'Eclair.)

L'école préparatoire, dirigée par M. PARCHAPPE, professeur de mathématiques, ancien élève de l'Ecole polytechnique, recommande par ses succès et par de fortes études scientifiques. Le petit nombre des élèves qu'elle peut admettre permet leur donner des soins tout particuliers. Ils occupent des chambres séparées, meublées aux frais de l'établissement, et mangent à la table du directeur qui exerce sur leur travail et leur conduite une surveillance de tous les instants. Notre-Dame-des-Champs, n° 42, à Paris.

GRAND-THÉÂTRE.

Mercrèdi 30 août 1837. — Quatrième représentation de Mlle Falcon. — HUGENOTS, grand-opéra. — On commencera à sept heures.

AMÉDÉE ROUSSILLAC.

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURS Y FILS, RUE POULAILLERIE, 1

Feuille d'Annonces.

Librairie.

L'ALMANACH DU COMMERCE de Paris, des départements de la France et des principales villes du monde en est à sa 42^e année. M. Bottin, qui le rédige depuis vingt ans, est parvenu, à force de soins, à donner à ce livre, qui est à la fois de nomenclature et de statistique, un degré d'utilité qui est apprécié à l'étranger comme en France. Il compte un grand nombre de souscripteurs parmi les fabricants de la ville de Lyon, et il tient à conserver leur confiance.

Cependant, il apprend qu'un individu circule depuis quelques semaines dans Lyon, se présentant dans les maisons en annonçant, avec une rare assurance, que l'ALMANACH DU COMMERCE-Bottin ne paraîtra plus ; que l'auteur l'a cédé pour être fondé dans un autre ouvrage, pour lequel il se présente et réussit, au moyen de ce hardi mensonge, à détourner à son profit les souscriptions et les notes que l'on destinait à l'ancien ALMANACH DU COMMERCE et qui ne pourront y figurer en 1838, puisqu'elles resteront inconnues à M. Bottin. Il se hâte de signaler cette tactique frauduleuse, en assurant qu'il continue à publier son ALMANACH DU COMMERCE, et que, suivant son usage, un de ses commis, muni d'un pouvoir signé Bottin, sera, sur la fin du mois de septembre, à Lyon, pour recueillir les notes et les souscriptions destinées à l'édition de 1838. (2966)

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE JUDICIAIRE

DE HUIT BEAUX CHEVAUX.

(3042) Le samedi deux septembre prochain, sur la place Louis XVIII, dite Charabara, à l'heure et au lieu du marché aux chevaux, il sera procédé à la vente de huit jeunes et forts chevaux d'équipage, avec leurs traits et harnais nécessaires pour le remontage des bateaux.

S'adresser, pour les renseignements, à M^e Engler, huissier, à Lyon, rue St-Jean, 5, et, pour voir les chevaux, à M. Guittard, aubergiste, à Serin, en face le pont de la Gare. ENGLER.

(3043) Jeudi trente-un août mil huit cent trente-sept, à dix heures du matin, sur la place des Terreaux de cette ville, il sera procédé à la vente aux enchères et au comptant d'un mobilier saisi consistant en tables, chaises, fauteuils, commode à dessus de marbre, glaces, rideaux, corps de bibliothèque, lits garnis, tables de nuit, garde-manger, poêle fonte, pendule, batterie de cuisine, etc. DEMARE.

ANNONCES DE MM. LES NOTAIRES.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

A compter du 1^{er} octobre 1837, l'étude de M. Casati, notaire, sera rue Lafont, n° 2. (2983)

ANNONCES DIVERSES

(3010) A VENDRE. — Une presse hydraulique bien confectionnée, qui n'a servi que pendant un mois.

S'adresser à M. Roger, hôtel des Générales, qui fournira les renseignements.

1 fr. 50 c. la boîte
de 100 pois.

POIS FRIGERIO

OU

Pois de Garou, composés pour Cautères, par F.-A. FRIGERIO, pharmacien en chef de la Maternité ; approuvés par deux Rapports de l'Académie royale de Médecine

Ces poids, inertes, moyens ou calmants, actifs, s'emploient sans causer la moindre douleur et avec un immense avantage sur tous les pois en usage jusqu'à ce jour. A Lyon, à la pharmacie des dépôts des Célestins. (3004)

(3018) A VENDRE ou A LOUER. — Joli fonds de café, appelé café St-Jean, Grande-Rue, à Givors. S'adresser au bureau du journal.

On désirerait trouver un grand magasin pour l'établissement d'un beau café, dont la situation serait rue Basse-Grenette, rue Trois-Carreaux, rue de la Fromagerie ou place du Plâtre.

S'adresser au bureau du Censeur. (3016)

On demande un jeune homme de bonne tenue pour faire la place de Lyon ; il aura des appointements fixes et une remise sur les placements.

S'adresser au bureau d'affaires, rue des Quatre-Chapeaux, n° 11. (3019)

(2879) AVIS.

On trouve toujours à l'enseigne du Clos-Vougeot, place des Terreaux, palais St-Pierre, escalier n° 19, des vins de toutes qualités choisis et à des prix très-modérés ; entre autres, des vins du Rhin, clos de Vougeot, Chambertin, Champagne, tisane de Champagne, Bordeaux ; etc., et St-Perray mousseux à 90 c. On y tient également des liqueurs fines et surfinées de diverses qualités.

On envoie à la campagne.

Nota. Bien remarquer l'entrée de l'escalier n° 19.

(3024) HOTEL DE MARSEILLE,

Tenu par J. Martinon, à Perrache.

A l'arrivée et au départ des bateaux à vapeur sur le Rhône, on trouvera toujours des appartements bien disposés.

(2843) Le Sirop de Digitale, de LABÉLONIE, pharmacien, rue Bourbon-Villeneuve, n° 19, à Paris, guérit en peu de jours

LES PALPITATIONS DE COEUR

et les oppressions, asthmes, catarrhes, rhumes et toux opiniâtres et hydropsies commençantes.

Dépôts à Lyon, Vernet, place des Terreaux ; Tarare, Michel ; Roanne, Chervette ; Mâcon, Lacroix ; Chalon-sur-Saône, Terrat ; Bourg, Martinet ; Vienne, Rouvière ; Valence, Reboulet.

(2184) PHARMACIE DES CÉLESTINS.

Les expériences concluantes, les approbations des savants, des académies et sociétés royales de médecine des commissions nommées par le gouvernement, les brevets et ordonnances insérées au Bulletin des lois (5 août et 1^{er} novembre 1833), attestent l'efficacité et les avantages du

SIROP DE JOHNSON

Qui guérit les PALPITATIONS, les TOUX, les RHUMES, l'ASTHME et les CATARRHES, en modérant l'action du COEUR, en calmant les NERFS et en agissant directement sur le SANG et sur les VOIES URINAIRES.

1, rue Caumartin, à Paris, et dans chaque ville.

DÉPOT GÉNÉRAL DE
TOUS LES REMÈDES AP-
PROUVÉS ET BREVETÉS :
CHOCOLATS DE SANTÉ,
EAUX NATURELLES ET
THÉS DE CHINE.

DÉPURATIF DU SANG.

ROB

APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE.

Les médecins les plus célèbres qui ordonnent chaque jour cette préparation, les heureux résultats qu'ils en obtiennent dans le traitement de toutes les Maladies Secrètes, résultats qui lui ont valu l'approbation de la Faculté de Médecine, sont un sûr garant à la confiance publique.

PRIX : 10 F. LA Bille ET 5 F. LA 1/2 Bille.

A la pharmacie de BORELLY, place de la Préfecture, n° 13. (2280)

VÉSICATOIRES-CAUTÈRES.

PAPIER D'ALBESPEYRES, seul approuvé par les membres de la Faculté de médecine pour se panser sans douleur et obtenir une suppuration abondante et inodore. (COMPRESSES SPONGIEUSES préférables au linge.)

Dépôts chez les pharmaciens Guichard et Roussin, rue St-Dominique, à Lyon ; Michel, à Tarare ; Trouillet, à Vienne ; Brigaud, à Thizy ; Couturier, à St-Étienne. (1638)

GUÉRISON

DES

Maladies Secrètes,

NOUVELLES OU ANCIENNES,

Dartres, gales, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fleurs et pertes blanches les plus rebelles, et de toute dévotion ou vice du sang.

Par le Sirop Dépuratif Végétal de Saint.

Extrait du précieux Recueil des Recettes médico-officielles.

PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage ; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère.

S'adresser chez PERENIN, pharmacien-chimiste, rue Palais-Grillet, n° 23, à Lyon. (2886)